

**Séance du 28 mars 2013**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

***Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 22 mars 2013, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.***

-oOo-

**PRESENTS** : M. Grenet, Maire-Président ; M. Etchegaray, Mme Lauqué, M. Millet-Barbé, Mme Dumas, M. Labayle, Mme Bisauta, M. Gouffrant, Mme Durruty, M. Soroste, Mme Gibaud-Gentili, M. Jaussaud, Adjoints ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Chevrel, Darmendrail, MM. Lacassagne, Escapil-Inchauspé, Arandia, Mme Touraton, M. Gastambide, Mmes Doucet-Joyé, Salducci, Pibouleau-Blain, M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Mme Thicoipé, MM. Bergé, Ugalde, Barrère, Conseillers Municipaux.

**ONT DONNE POUVOIR** : Mme Boé à M. Lacassagne, Mme Chabaud-Nadin à M. Etchegaray, Mme Castel à Mme Doucet-Joyé, Mme Demont à M. Causse, Mme Loupien-Suares à M. Soudre.

**SECRETAIRE** : Mme Salducci.

Mme Durruty présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

**OBJET : RESSOURCES HUMAINES** - Modification du tableau des effectifs.

Il est demandé au conseil municipal de bien vouloir modifier le tableau des effectifs par :

la création de trois postes :

- 1 poste d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe,
- 1 poste d'adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe,
- 1 poste de gardien de police municipale,

et la transformation d'un poste :

- 1 poste d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe en 1 poste de rédacteur,

sachant que ces modifications respectent l'objectif clairement affirmé de stabilité de l'effectif global et de la masse salariale.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.